

304

DQ₃

Projet intégré de construction du boulevard René-Lévesque et du prolongement ouest du boulevard de Portland à Sherbrooke

6211-06-152

Envoi par courriel et par télécopie : (418) 775-0718

Québec, le 13 décembre 2013

Monsieur Dominic Boula Division de la protection des pêches Pêches et Océans Canada Institut Maurice-Lamontagne 850, route de la Mer Mont-Joli (Québec) G5H 3Z4

Objet:

Projet intégré de construction du boulevard René-Lévesque et du prolongement ouest du boulevard de Portland à Sherbrooke (DQ3, n°1)

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 10 et 11 décembre derniers sur le projet mentionné, la commission du BAPE chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions suivantes.

Question 1

D'après l'étude d'impact, le promoteur prévoit traverser un milieu humide ainsi que le ruisseau Lyon pour le prolongement ouest du boulevard de Portland.

- a) Dans ce contexte, est-ce que le projet est soumis à la *Loi sur les pêches* en ce qui concerne la protection de l'habitat du poisson?
- b) Veuillez détailler les dispositions de la loi en ce qui concerne l'habitat du poisson de même que les modifications engendrées par le remplacement du *Programme de gestion de l'habitat* par celui du *Programme de protection des pêches* (2 avril 2013).

...2

Édifice Lomer-Gouin 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10 Québec (Québec) G1R 6A6 Téléphone : 418 643-7447 (sans frais) : 1 800 463-4732 Télécopieur : 418 643-9474 communication@bape.gouv.qc.ca www.bape.gouv.qc.ca Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 18 décembre prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux. Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Anne-Lyne Boutin

Coordonnatrice du secrétariat de la commission